



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21068944***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 JUN 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0425 621 548**

Nom

(en entier) : *Société coopérative pour la restauration et*(en abrégé) : *l'exploitation de tavernes*Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège :

Objet de l'acte : démission de gérants et nomination d'un nouveau gérant

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2021

1. L'assemblée, à l'unanimité, accepte la démission de Monsieur Roger PLAS et de Madame CONTIGNAC comme gérant.

2. A l'unanimité, elle procède à la nomination de Monsieur Stanislas DE LANTSHEERE, comme gérant unique non rémunéré.

3. En outre, l'assemblée a décidé de donner une procuration à Maître Christophe Steyaert, ainsi qu'à tout autre avocat du cabinet Lallemand Legros Joyn, situé à 1170 Bruxelles, chaussée de La Hulpe 181, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux présentes décisions de la Société, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Christophe Steyaert
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2021 - Annexes du Moniteur belge